



Aux Collèges des bourgmestre et échevins
Aux présidents et directeurs généraux des CPAS
Aux responsables des intercommunales
Aux responsables des hôpitaux publics

Copie pour information à :

- Monsieur le gouverneur
- Monsieur le directeur général
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Votre correspondante : Patricia LAMBOT

☎ : +32(0)81 775 521

☎ : +32(0)81 776 951

Site internet : <http://www.province.namur.be>

<http://www.epapnamur.be>

patricia.lambot@province.namur.be

Nos réf : FL/FP/PL/MMAP 2021

Objet : Organisation de formation(s) sur le mind mapping (ou cartographie conceptuelle).

Mesdames, Messieurs,

A partir de juin 2021, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera différentes formations en mind mapping à l'attention des agents des pouvoirs locaux et du pouvoir provincial.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

Formation	Groupe	Nombres d'heures	Dates	Lieu
Mind mapping base	1	7h	Jeudi 10 juin 2021	Namur
Mind mapping base	2	7h	Lundi 4 octobre 2021	Namur
Mind mapping perfectionnement	1	7h	Lundi 8 novembre 2021	Namur

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription. Les éléments essentiels des formations sont consultables via ce lien : www.epapnamur.be.

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone/mail est acceptée pour réserver une place. Néanmoins il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété. Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation par courriel à l'adresse suivante : patricia.lambot@province.namur.be

Par ailleurs, si le nombre de 10 personnes n'est pas atteint (sauf exception), la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

Rue Henri Blès, 188-190 - B 5000 Namur

Tél. : +32(0)81 776 812 - Fax : +32(0)81 776 951

epap@province.namur.be

www.epap-namur.be - www.province.namur.be



Les formations se dérouleront en tenant compte des mesures sanitaires liées au COVID 19 au moment de leur organisation. Vous trouverez plus d'information sur notre site internet dans l'onglet actualités.

La participation financière est de 50€/jour/agent. Une facturation est envoyée après l'organisation de chaque formation. Pour toute formation entamée, la participation totale est due.

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by a vertical stroke that loops back to the right, crossing the horizontal stroke.

François LEMAIRE
Directeur



ANNEXE :

Formation en mind mapping

1. Contenus et/ou objectifs :

Mind mapping base

A la fin de la formation, l'agent sera capable de :

- s'auto-observer et de comprendre les besoins du cerveau en mode apprentissage ;
- découvrir les diverses applications des cartes mentales ;
- être ouvert à une nouvelle méthode d'apprentissage ;
- avoir envie de réaliser des cartes ;
- être capable d'utiliser les cartes mentales afin de :
 - clarifier ses objectifs ;
 - obtenir une vision d'ensemble d'un projet ou d'un problème complexe ;
 - structurer sa pensée ;
 - organiser et présenter rapidement ses idées ;
 - diminuer le temps de ses réunions et de ses préparations de cours ;
 - communiquer efficacement ;
 - démultiplier sa capacité de mémorisation ;
 - augmenter sa capacité à prendre des décisions et à cerner les priorités ;
 - optimiser son temps ;
 - animer un remue-méninge ;
 - affirmer sa confiance en soi ;
 - libérer sa créativité.

Mind mapping perfectionnement

A la fin de la formation, l'agent sera capable de :

- rédiger un document ;
- suivre vos actions ;
- organiser et animer une réunion ;
- gérer un projet ;
- utiliser la carte comme bibliothèque de documents ;
- réaliser des cartographies (de compétences, CV...) ;
- rédiger une procédure ;
- prendre des notes ;
- faire un résumé ;
- optimiser les présentations ;
- activer l'intelligence collective et co-construire une carte ;
- réaliser un brainstorming et résoudre des problèmes ;
- prendre une décision ;
- prioriser vos tâches.

2. Attestation :

Moyennant une participation suffisante, conformément à notre règlement d'ordre intérieur (ROI), la formation sera clôturée par une attestation de participation.



3. Autres éléments d'organisation (prérequis, questionnaire de début de formation, etc.) :

NEANT.